

Chères Maxéilloises,
Chers Maxéillois,

Ce mois de juin verra l'ouverture du centre pénitentiaire. Le rôle de la Mairie n'est pas de s'occuper des prisonniers mais de comprendre le rôle d'un tel établissement, d'appuyer au quotidien ceux qui y travaillent comme les gardiens, les agents de probation d'insertion, les associations telles que « le Didelot » et « l'Arche Toulouise » permettant aux familles de maintenir des liens pour après... Sans oublier le travail d'aide aux victimes par l'association ANNE (Association Nancéienne pour un Nouvel Espace social).

Le Conseil municipal a ainsi décidé de voter des subventions à ces dernières afin de les soutenir dans leur action. Quand une faute est commise, il doit y avoir sanction et pour la victime, réparation. Toutefois, la prévention de toute récidive et la réinsertion sont à encourager.

Sans être trop grave, je vous présente également un dossier complet sur le RSA et qui montre l'engagement de solidarité que la Mairie met en œuvre afin que chacun ait sa place dans la société.

La convivialité, les fêtes du mois de juin vous entraînent aussi vers plus de rencontres !

Bon mois de juin.

À bientôt
Votre Maire,

Henri BEGORRE

Fête des fraises et des fanfares

Du 6 au 10 juin, la Mairie de Maxéville organise sa traditionnelle fête des fraises dans le parc de la Mairie.

Cette fête, dont nous fêtons cette année la 26^{ème} édition, trouve ses origines dans le passé maraîcher de notre ville, lorsque les pieds de fraisiers occupaient une grande partie des coteaux bordant la commune et produisaient la célèbre « Maxéilloise ».

Les pieds de fraises ont aujourd'hui disparu mais la fête, elle, perdure. Une fête populaire et familiale proposant de nombreuses animations (concerts, fête foraine, animations, jeux pour enfants) et, bien évidemment, des dégustations et ventes de spécialités à la fraise.

Pour la troisième année consécutive, la fête des fraises sera couplée à la fête des fanfares, organisée par la Flam Maxéilloise. Dimanche, à partir de 10h dans les rues du centre ville et dans le parc, défilé de vingt fanfares et troupes de majorettes venues de tout le Grand Est mais aussi d'Allemagne et de Belgique.

Lundi 8 et mardi 9, Fête foraine à partir de 16h30.
Mercredi 10 : À partir de 14h - demi-tarif.



Dimanche 7 juin

À partir de 10h : Défilé des fanfares et des majorettes au centre ville, puis parades musicales sur le podium dans le parc de la mairie.

À partir de midi : Restauration complète

Tout l'après-midi : Manèges, jeux, ventes et dégustations de spécialités à la fraise, buvette



Samedi 6 juin

15h : Inauguration de la fête foraine.

De 15h30 à 19h : Animations, manèges, stands de jeux pour enfants et adultes, dégustations et ventes de spécialités à la fraise, buvette.

De 19h à 21h : Restauration complète.

À partir de 19h : Concert (1^{ère} partie) :



→ 19h - 19h45 : Djumbe fous, troupe de percussions africaines ;
→ 20h - 20h45 : Simon Goldin.



À partir de 21h : Concert dans le parc de la Mairie avec le groupe nancéen les « Roulettes Rustres ». Il s'agit d'un groupe d'amis et de sœurs, une aventure humaine puis musicale qui puise sa source en 2003 au bord de la

mer noire, non loin de Bucarest...

Après 3 albums et plus de 200 concerts, ces cinq musiciens atypiques vous invitent à leur nouveau spectacle Gratte la Peinture (titre éponyme de l'album à paraître en septembre 2009) : de la chanson française hors norme où s'entremêlent, voix, cuivres et cordes sur des textes personnels, qui touchent et interpellent.

À 23h30 : Feux d'artifice avec un grand final 'fraise'.

Evènement exceptionnel

dimanche 7 juin, la ville de Maxéville accueillera la 1^{ère} étape du 61^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré, épreuve majeure du calendrier cycliste professionnel international. À partir de 15h, les quelques 140 participants s'élanceront pour un contre-la-montre de 12km dans les rues de l'agglomération, dont plus de 5km à travers Maxéville depuis la rue Henry Brun située sur le Plateau Solvay jusqu'à la rue Lafayette, quartier Meurthe-et-Canal.

Plus de détails en page 3.

L'Été au Grand Sauvoy



Le Grand Sauvoy organise sa 9^{ème} édition de "L'été au Grand Sauvoy" les 27 et 28 juin.

Samedi 27 juin, dès 19h, concerts de Philippe Orivel and The Déferlante Orchestra et d'un groupe national... Surprise !

Dimanche 29 juin, dès 11h, exposition d'art contemporain avec une quarantaine d'artistes. Le vernissage se fera avec la troupe « Les pieds dans le Sac » de la MJC des 3 Maisons. Ambiance Far West autour de diverses animations avec la troupe du Ménéil St Michel, celle de Dombasle Country et une mini-ferme.

À 14h30, pièce de théâtre « Le mariage de Little Dwarf » par la troupe du Grand Sauvoy « Les Potes à Poquelin ».

Durant les 2 jours : Entrée Libre - concerts gratuits - possibilité de restauration sur place.

© Renseignements : 03 83 96 80 01 / www.sauvoy.com

Du 19 au 21 juin : un week-end tout en musique à Maxéville

Pour ce week-end de la Fête de la musique, plusieurs associations et la Mairie de Maxéville vous proposent sur trois jours un programme où chacun, petit ou grand, rockeur ou mélomane trouvera mélodies à son goût.

Vendredi 19 juin

Début du festival « Le Bouillon » de l'association Olavach' (1) avec expositions, concerts de Dr. Géo à 20h30, du Chapelier Fou à 23h et le défilé spectacle d'AlidaéPierre à 21h30 au Totem sur le site Edgar P. Jacobs.

Samedi 20 juin

À partir de 13h30 : Des animations, une course de voitures à pédales et, en soirée, un bal avec orchestre proposés par le comité des fêtes de Champ-le-Boeuf dans le cadre de la fête de quartier (programme complet en page 3).

De 15h à 16h : Spectacle conté et musical pour les plus petits proposé par Amandine Didelot dans le parc de la Mairie.

De 15h30 à 0h15 : Suite du festival « Le Bouillon » (1) avec Sergei Hollyday, le Cirque Gones, la Manutention, Les pieds dans la lune, Noahidy, le Mouvement Alerte, Rosette, Johnny Boy, Rrriotboyzz, Lyre le temps et ASP sur le site Edgar P. Jacobs.

Dimanche 21 juin

Tout l'après-midi et jusqu'à 19h : Scène ouverte et gratuite dans le parc de la Mairie.

À 17h : Concert classique festif en l'église Saint-Martin par le Sinfonietta Bel'Arte dirigé par Jean-Marie Guenon (2).

À 20h : Concert de Simon Goldin dans le parc (en 1^{ère} partie : percussions).



Informations et préventes :
olavach@gmail.com - www.lebouillon.fr
www.myspace.com/lebouillon1

Lumières sur...

(1) Le Bouillon est le premier fest'Olavach'.

Au programme : musique, défilé, théâtre, cirque, expositions et animations (spectacles tout public). Au T.O.T.E.M de Maxéville, 33 rue des Brasseries. Restauration et buvette sur place. Tarifs : pass 2 jours 15€ sur place-13€ en prévente // 10€ sur place et 8€ en prévente pour 1 jour.

À noter : L'organisateur du Festival, en partenariat avec la MJC de Maxéville, propose d'accueillir un groupe 6 jeunes de 16 ans et plus pour leur faire découvrir la régie technique d'un festival (régie son et lumière, préparation d'une scène) et les initier aux techniques du spectacle. Les jeunes seront directement intégrés à l'équipe du « Bouillon » encadrés par des techniciens professionnels et des animateurs de la MJC.

Gratuit - motivation exigée - inscriptions et renseignements à la MJC de Maxéville - 03 83 46 77 93.

(2) Le concert classique festif qui sera donné en l'église Saint-Martin par le Sinfonietta Bel'Arte sera dirigé par Jean-Marie Guenon, directeur honoraire du Conservatoire de Nancy, avec la participation de Christine Bohlinger, soprano, et le chœur de Nancy. Un programme populaire autour de Mozart, Vivaldi, Strauss ou les Beatles...

Entrée gratuite
Plus d'informations : Mairie de Maxéville, 03 83 32 30 00
www.mairie-maxeville.fr



**Le Revenu de Solidarité Active arrive le 1^{er} juin.
Un millier de Maxévillois devrait pouvoir en bénéficier.**

Le RSA : pourquoi, pour qui, comment ?



La RSA fait plus que remplacer le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation de Parent Isolé : le RSA garantit de gagner de l'argent en travaillant ou en se formant. C'est avant tout un complément de revenu qui s'ajoute aux revenus déjà perçus.
Il aura fallu quatre ans pour créer et mettre en œuvre une loi répondant aux conclusions de la Commission Nationale « Familles, vulnérabilité, pauvreté », présidée par Martin HIRSCH et constituée de responsables syndicaux et associatifs, d'experts et d'élus de toutes tendances.
Sa principale conclusion, **partagée par la Municipalité, était que reprendre un travail ne permettait pas toujours de gagner plus d'argent. Le RSA y remédie.**

Le RSA : un complément d'activité

Le RSA remplace le RMI et l'API sans en changer les montants. Mais celle ou celui qui suit une formation ou reprend un travail - même à temps partiel - conservera tout ou partie du RSA jusqu'à ce que ses revenus atteignent le montant du SMIC :
De quoi redonner des perspectives d'avenir à celles et ceux qui étaient relégués au statut de « RMIstes » ou de femme isolée, de donner envie de « faire quelque chose » pour s'en sortir.

Se mettre à son compte ? Devenir Assistante Maternelle ? Suivre une formation ? Prendre un emploi à temps partiel ?

Dans tous les cas, le RSA garantit de gagner plus : la Caisse d'Allocations Familiales maintiendra la totalité du RSA pendant 3 mois et versera ensuite un complément chaque mois, tant que ce sera nécessaire.

Le site ministériel ci-dessous, disponible aussi depuis le site Mairie de Maxéville, vous indique quelques exemples de revenus disponibles mensuels grâce au RSA :
http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/infographies_813/?id_article=59489

Le RSA : un accompagnement individuel renforcé

« Oui, mais y'a pas de boulot ! »
Il y en aura bien un jour ! La crise ne va pas durer éternellement. Autant se préparer à travailler dans les secteurs dans lesquels des perspectives existent !

On pose tout sur la table !

Le RSA comporte un volet d'orientation et d'accompagnement très renforcé : il consiste à analyser la situation des personnes et des familles pour déterminer ce qui leur faudrait pour accéder à un emploi. Tout y passe ! Depuis la santé, la situation familiale, jusqu'à la formation.

Une aide personnalisée de retour à l'emploi peut être attribuée aux bénéficiaires du RSA - soumis à l'obligation de recherche d'emploi - afin de leur permettre de prendre en charge tout ou partie des coûts auxquels ils doivent faire face lorsqu'ils débutent ou reprennent une activité, créent une entreprise ou suivent une formation professionnelle : dépenses de transport, d'habillement, de logement, d'accueil des jeunes enfants, frais liés à l'obtention d'un diplôme, d'une certification ou d'une autorisation, ... sont susceptibles de donner lieu au versement de cette aide.

L'APRE est financée entièrement par l'Etat, mais sera gérée par le Pôle Emploi en lien avec le Conseil Général. Elle sera versée par la CAF, soit au bénéficiaire du RSA, soit au prestataire.

Le RSA : pour simplifier les démarches des bénéficiaires, une plateforme commune à la CAF et à la Mutuelle Sociale Agricole, au Conseil Général, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au Pôle Emploi est mise en place.

Les bénéficiaires du RSA seront convoqués à une Journée d'Accueil et d'Orientation, où toutes leurs difficultés seront analysées.
« Je n'ai jamais travaillé » « Mon mari m'a laissée avec les enfants », « Le travail que j'ai exercé pendant 25 ans n'existe plus », « J'ai besoin de me remettre à niveau »...

Grâce à la présence de la CPAM, la **CMU - Couverture Maladie Universelle** - (« La Sécurité ») deviendra automatique.
Une attestation vous sera également délivrée pour bénéficier des **tarifs privilégiés d'électricité et de gaz**.

Le lieu central de rendez-vous pour l'agglomération (et au-delà) a été fixé par le Conseil Général de Meurthe et Moselle sur Nancy-Centre (un secteur bien desservi par les transports en commun, bus, autocars ou trains).
Ce rendez-vous se déroulera au

Centre Médico Social CALMETTE,
54 rue des Quatre Eglises (à l'angle de la rue Charles III) à NANCY
Bus 131-132-133 et 138 : arrêt Charles III
Bus 134-135 : arrêt Cardinal Tisserant. Au retour : Rue St Dizier, arrêt Charles III.



Centre Médico Social CALMETTE

Cette journée d'Accueil et d'Orientation est très importante : en effet, le paiement du RSA sera déclenché par ce rendez-vous. Attention : pour bénéficier du RSA, l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi est OBLIGATOIRE.

Le RSA et la création du Pôle Emploi, issu de la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC, obligent à passer de la **logique de proximité** appliquée depuis de nombreuses années par la Municipalité, à une logique de centralisation des services.

Concrètement, comment cela se passe ?

Le rôle de proximité des Assistantes Sociales du Conseil Général, des associations, de la Mairie - via le Centre Communal d'Action Sociale - du Pôle Emploi et de la Maison de l'Emploi sera de **renseigner les bénéficiaires potentiels du RSA et de les accompagner dans leurs démarches** : apporter les justificatifs nécessaires ; remplir la demande ; prendre le rendez-vous auprès de la CAF, ... Si vous disposez d'un numéro d'allocataire, il convient de vous en munir.

1^{er} étape : effectuer un « test d'éligibilité » afin de connaître vos droits pour bénéficier du RSA via internet aux adresses suivantes <https://www.caf.fr/wps/portal/> ou <http://www.mairie-maxeville.fr/>

La demande de RSA en elle-même est téléchargeable sur le site internet, ou disponible auprès de tous les services de proximité.

Le site de la CAF indiquera aussi les justificatifs à produire.

2^{ème} étape : téléphoner à la CAF pour prendre rendez-vous au **0 820 25 54 10** (Coût d'un appel local depuis un poste fixe)
La CAF a constitué une plateforme téléphonique régionale, qui vous rappellera afin que vous n'ayez pas à payer la communication, qui peut durer une vingtaine de minutes.

IMPORTANT : le RMI et l'API sont transformés automatiquement en RSA.

Si vous étiez allocataire du RMI ou de l'API, vos prestations seront remplacées automatiquement par le RSA à partir du 1^{er} juin 2009.
Vous n'avez aucune démarche à faire auprès de votre CAF.

Vous devrez continuer néanmoins à effectuer vos déclarations trimestrielles de ressources.

Maxéville en pointe avec le RSA

Avec ses 60% de logements sociaux, la commune de Maxéville est particulièrement concernée par le RSA. Et elle prend les mesures nécessaires.

La création de la **plateforme commune CAF - Conseil Général - Pôle Emploi - CPAM « interdit »** ainsi aux CCAS de Meurthe & Moselle d'instruire - au sens de la loi - les demandes de RSA. Il faudrait pour cela que les CCAS signent avec le Conseil Général et tous les partenaires, des conventions de service, et que chaque organisme détache du personnel dans chaque CCAS.

Le Conseil municipal a malgré tout décidé de créer un CCAS un poste dédié à l'accompagnement des demandeurs de RSA, pour les aider à constituer leur dossier et pour faciliter leurs démarches. C'est un investissement important dont l'objectif est d'assurer aux Maxévillois les ressources auxquelles ils ont droit dans les meilleurs délais.
La CAF estimant à environ 1000 le nombre de Maxévillois qui pourraient bénéficier du RSA de base ou d'un complément RSA d'activité, l'enjeu le mérite bien.

Le RSA conforte les choix de la Municipalité

L'ampleur du RSA pour Maxéville explique aujourd'hui pourquoi le CCAS a décidé - à l'unanimité y compris par les représentants de l'opposition - d'arrêter l'action « Banque Alimentaire » du Centre. Elle ne bénéficiait plus qu'à 38 personnes. **Au regard des 1000 bénéficiaires du RSA attendus, le CCAS ne pouvait pas se permettre de disperser son action.**

À l'inverse, le Conseil Municipal a renforcé, toujours à l'unanimité, ses **subventions aux associations** caritatives (Secours Catholique, Restaurants du Cœur, Solidarité Champ-le-Bœuf, Entraide Protestante) et la Ville de Maxéville met à disposition le matériel dont elles ont besoin.

Par ailleurs, les **améliorations de l'habitat** permettent de limiter les charges de chauffage.
Les premiers résultats de l'isolation des immeubles de Champ-le-Bœuf, dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine, se font déjà sentir, et relayent les remplacements de chaudières et de radiateurs, les remplacements de fenêtres et de portes palières, obtenus par le passé.

COHÉSION ET COHERENCE SOCIALES : Paroles d'élus

Michel BONAMOUR : « Que les Maxévillois perçoivent les revenus auxquels ils ont droit est primordial. Limiter leurs charges tout en améliorant le confort de leur habitation fait aussi partie de nos préoccupations permanentes. »

Edwige FRANZETTI : « L'amélioration de l'habitat, c'est aussi pour les propriétaires privés : qu'ils habitent eux-mêmes leur logement, ou bien qu'ils le louent à des locataires. C'est l'objectif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat »

Anne LODOLO : « Améliorer l'habitat, c'est aussi améliorer le cadre de vie, au même titre que les aménagements extérieurs. Etre mieux dans sa ville, ça donne envie de regarder autour de soi. »

Serge EL FOUNI : « Les activités pour nos enfants leur apportent leur développement et libèrent les parents pour qu'ils se consacrent à leur avenir. »

Georges MAYER : « Le soutien aux écoles et la réussite éducative sont là pour aider les parents et les enfants pour qu'ils réussissent dans la vie. »

Béatrice DE MARTIN : « Faire découvrir d'autres cultures, c'est tirer tout le monde vers le haut. »

Gérard LAURENT : « Les aides de la Ville en matière de loisirs ou de sports, de vacances, de cantines, et d'activités périscolaires sont complétées par les aides et secours du CCAS. »

Le développement des cantines sur l'ensemble de la commune lève parfois un obstacle à la reprise d'une formation ou d'une activité. »

Mireille GAZIN : « Privilégier la garde des enfants par les Assistantes Maternelles, c'est aussi assurer des emplois à des femmes : le RSA leur garantit un niveau de ressources. La Maison de l'Emploi relaye l'action du Pôle Emploi pour traverser la crise et vous aider à trouver votre place dans la société. »

Maxéville : plus de 5000 emplois pour 9000 habitants, enfants et retraités compris.

Maxéville accueille aujourd'hui trois des vingt-cinq principaux employeurs privés de l'agglomération, dont deux sur les zones d'activités St-Jacques.

Henri BEGORRE : « La Cohésion Sociale est l'affaire de tous, que ce soit en matière d'emploi, de social, de logement, de finances ou d'urbanisme. La Zone Franche Urbaine du Plateau renforce l'attrait des zones d'activités que nous avons créées sur Maxéville. Le succès des deux zones St-Jacques, du Parc des Cliniques sont là pour le vérifier. Lorsque nous achetons des friches industrielles pour les louer aux entreprises de toutes natures, nous arrimons ces entreprises sur notre bassin d'emploi et évitons qu'elles se délocalisent. Lorsque le plateau accueille le Centre Pénitentiaire, cela représente des centaines d'emploi, directs et induits, qui font vivre les commerces et les artisans de la ville ; qui peut-être demain permettront, à vous ou vos enfants de trouver un emploi. »

La Maison De l'Emploi du Grand Nancy va voir son rôle renforcé, en lien avec le Pôle Emploi

Face au contexte actuel, l'Etat a pris des mesures pour renforcer l'emploi, lutter contre le chômage, soutenir les demandeurs d'emploi et accroître la solidarité. Aujourd'hui, l'approche de l'emploi évolue. Les mesures prises doivent permettre à chaque personne d'être prête à reprendre un emploi ou à se préparer à le faire par un contrat aidé, une formation, une reconversion. Pour limiter l'inactivité professionnelle, pour éviter une discontinuité dans les parcours, améliorer l'employabilité, augmenter les capacités de chacun à affronter le changement, la Ville porte une attention toute particulière à ce que les Maxévilloises et Maxévillois aient bien accès à leurs droits.

La Ville de Maxéville a été une des premières à créer des « Pôles Emploi » pour faciliter la recherche d'emploi. Aujourd'hui, l'appellation Pôle Emploi est reprise par l'entité née de la fusion ANPE et ASSEDIC.

L'urbanisation des carrières Solvay, la création de la plateforme commune liée à l'instauration du RSA, la montée en force de la Maison De l'Emploi du Grand Nancy et le regroupement des services de l'Etat changent la donne : nous passons d'une logique de proximité immédiate à une logique de coordination des acteurs en matière d'emploi à l'échelle de l'agglomération.

À court terme, le « Pôle Emploi » de Champ-le-Bœuf est amené à être regroupé sur le Plateau avec d'autres acteurs, afin d'être plus performant ; plus largement ouvert et disponible.
À l'heure où Internet se généralise, le maintien des « boutiques de l'emploi » apparaît suranné.

Créée en juin 2005 par la Communauté Urbaine et les services de l'Etat, la Maison de l'Emploi du Grand Nancy a pour objectif principal de mobiliser les partenaires publics et privés, les élus et les acteurs locaux pour mener ensemble un programme d'actions concerté et réactif, au plus près des attentes et des besoins du marché de l'emploi.

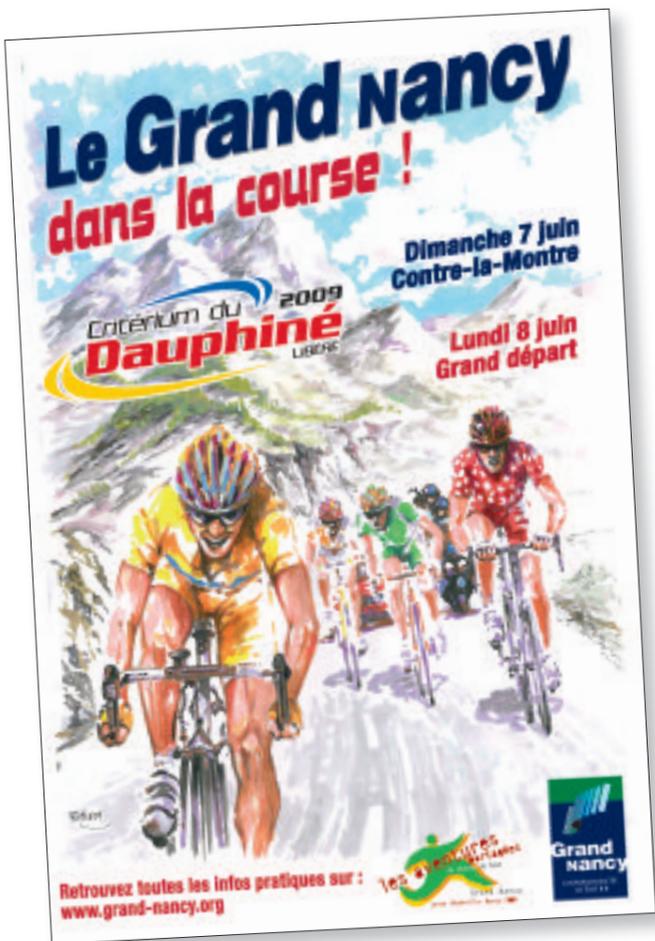
On y trouve rassemblés tous les services attendus par les demandeurs d'emploi, quel que soit leur âge ou leur qualification. Par les créateurs d'entreprises aussi.

Elle développe 4 compétences :
 ① l'accès et le retour à l'emploi,
 ② le développement et la création d'entreprises,
 ③ la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances,
 ④ l'observation, l'anticipation et l'adaptation du territoire.

La Maison de l'Emploi vous accompagne de manière individualisée, personnalisée en fonction de votre profil. Chaque équipe mobilise ses propres outils, en lien avec les autres équipes et les actions qu'elles développent.

En matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances, elle vise à améliorer l'insertion professionnelle et les conditions d'emploi dans le respect de l'égalité des chances. Elle est un lieu d'écoute pour les personnes victimes de discriminations.

Elle est située **88 Avenue du XX^{ème} Corps à NANCY** (Arrêt TRAM Cristalleries). Elle est ouverte tous les jours, sans rendez-vous, de 8h30 à 17h00 (sauf le vendredi de 8h30 à 16h00).
Tél. : 03 83 22 24 00 - contact@mde-nancy.org



Passage du 61^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré à Maxéville

Le 61^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré se déroulera du 7 au 14 juin. Le dimanche 7 juin, les cyclistes traverseront Maxéville dans le cadre d'une épreuve contre la montre... ce qui va générer d'importants problèmes de circulation et de stationnement dans toute la ville.

- Le parcours sur Maxéville :
- Rue Henry Brun
 - Avenue Théodore Monod
 - Rue Jean Monnet
 - Bretelle d'accès au Zénith
 - RD 30
 - Rue de la République
 - Rue du 15 Septembre 1944
 - Rue Courbet
 - Route de Metz
 - Rue Lafayette

Cette course nécessite des mesures très strictes.

- Le stationnement sera strictement interdit dès la veille à 20h dans les rues Henry Brun, de la République, du 15 Septembre 1944, Route de Metz (à son intersection avec la rue Lafayette et la rue Courbet).

Tout véhicule se trouvant en stationnement sur le parcours sera systématiquement mis en fourrière. Nous vous demandons de prendre toutes les mesures pour éviter de tels désagréments.

- La circulation des véhicules sera strictement interdite sur le parcours du 7 juin de 15h à 20h (sauf interventions et secours).

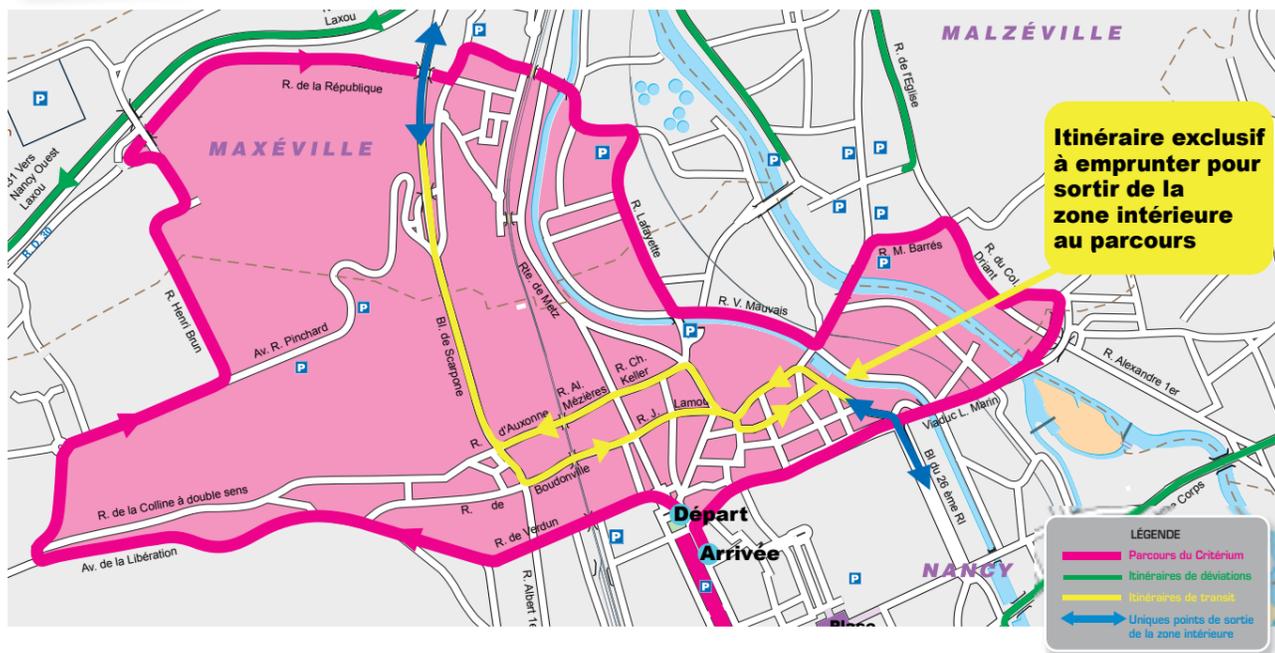
Trois secteurs seront complètement enclavés de 15h à 20h :

- Le secteur Solvay (la seule sortie autorisée se fera par la rue Gambetta prolongée où une déviation sera mise en place vers Champigneulle).
- La zone Prouvé (rues des Cailles Blanches, René Schwartz, des Pourpres, du 8 mai 1945, de la Meurthe, du Crosne)
- L'intégralité du secteur Meurthe-Canal (rues Eugène Vallin, Jean Jaurès, des Meutes). Seule sera autorisée la circulation rue des Meutes et rue Mollevaut en direction du faubourg des III Maisons où une déviation sera mise en place.

Les personnes désireuses d'utiliser leur véhicule se verront contraintes d'y renoncer ou de le stationner en dehors du parcours de la course.

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer sans véhicule, notamment pour se rendre aux bureaux de vote, il leur est conseillé de s'y rendre avant 14h.

Pour les personnes de Champ-le-Bœuf désireuses de se rendre à la Fête des Fraises, nous leur conseillons d'emprunter l'autoroute A31 en direction de Metz, de sortir à Frouard et de revenir en direction de Nancy - sortie faubourg des III Maisons.



Le Plateau de Haye sera en fête !

Le second temps fort des Aventures Partagées du Plateau de Haye se déroulera le **samedi 20 juin** prochain. Le point central de la journée sera situé au Champ-le-Bœuf. Les associations de l'ensemble du Plateau de Haye sont d'ores et déjà mobilisées pour cette journée et, sous la coordination du Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf, un programme festif est proposé.

Dans l'esprit de la journée du 28 mars, un dispositif de découverte du Plateau de Haye sera reconduit avec :

- Des circuits de visite ;
- L'ouverture des derniers étages de la Tour Panoramique ;
- Des visites du Jardin Botanique Forestier ;
- La mise en scène du futur parc linéaire ;
- Des portes découvertes de l'OPH de Nancy ;
- Les portes ouvertes des entrées résidentielisées par mmH...

... Et la fête du quartier Champ-le-Bœuf avec son feu de la Saint-Jean sur l'aire de jeux et les environs de la rue de la Moselotte.

- 13h30** Ouverture officielle de la fête avec présentation des équipes, équipages et voitures à pédales qui prendront part à la course.
- 14h00** Début de la course en relais (circuit).
- 16h00** Animations et jeux organisés par les associations (1).
- 16h45** Remise des récompenses de la course de voitures à pédales.
- 18h15** Animations et jeux organisés par les associations (1).
- 19h15** Ouverture officielle des feux de la Saint-Jean. Restauration et buvette sur place.
- 20h00** Bal animé par un orchestre.
- 22h45** Mise à feu de la chavande (feu de la Saint-Jean).

(1) expériences scientifiques, réparation de vélos, tour de poneys, circuit 24, jeux pour petits et grands,...

« Partagez ça vous dit ? », tout au long de l'été, de nombreuses animations ouvertes à tous mettront à l'honneur cet espace de vie : navettes gratuites pour la Forêt de Haye, la Plage sur un Plateau, l'« Espace dans ma Ville »...

Les rendez-vous citoyens

En juin, Votre Maire :

- ⊗ vous écoute et vous répond de 18h30 à 19h30 au 03 83 32 30 00 → les jeudis 4 et 18
- ⊗ vous reçoit SANS rendez-vous de 9h à 10h : → le jeudi 18 en mairie → le lundi 29 aux Aulnes et à la Tour Panoramique (Les Aulnes, Entrée 8)
- ⊗ Vous lit et vous répond à l'adresse courriel suivante : MonsieurLeMaire@mairie-maxeville.fr

Pour l'organisation d'un moment convivial entre voisins, la mairie soutient vos initiatives en octroyant une enveloppe (2€ par participant).

- Renseignements en mairie au 03 83 32 30 00.

L'élection des représentants au Parlement européen

a été fixée au **dimanche 7 juin 2009**. Le scrutin est ouvert de 8h à 18h dans les 6 bureaux de vote de la commune. Pour rappel :

- bureau N° 1 : **gymnase de l'école élémentaire André Vautrin** (accès obligatoire par la rue Charcot - aménagé pour les personnes à mobilité réduite) ;
- bureau N° 2 : **complexe sportif Marie Marvingt** ;
- bureau N° 3 : **les cailles blanches** (jardin d'enfant franco-allemand Pumuckl) ;
- bureau N° 4 : **école Moselly** (salle Henri Kropacz) ;
- bureau N° 5 : **école primaire Jules Romains** ;
- bureau N° 6 : **école primaire Saint Exupéry**.

- Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie au 03 83 32 30 00 (service des élections).



Bienvenue à...

- Eden Christ, née le 3 avril
- Mouslim Makhaoui, né le 6 Avril
- Anas Zitouni, né le 10 avril
- David Guévorguian, né le 10 avril
- Maïssa Boukaïor, née le 17 avril
- Yasmine Boubekri, née le 20 avril
- Mayron Berbin - - Philbert, né le 26 avril
- Tamazi Kakylia, né le 27 avril
- Nedal Berehil, né le 29 avril
- Fyona Salzard - - Clement, née le 29 avril
- Emma Roussas, née le 30 avril
- Maëlle Valaty, née le 3 mai

Ils se sont unis...

- Ubaldo Buscemi et Aurore Aubry le 25 avril

Ils nous ont quittés...

- Pierre Cadot, décédé le 16 avril
- Henriette Boulangéot veuve Schmidt, décédée le 17 avril
- Simone Colardelle veuve Havas, décédée le 20 avril
- Patrick Villequey, décédé le 27 avril
- Ludovic Burelli, décédé le 3 mai
- Gabrielle Blanchard veuve Daimée, décédée le 6 mai
- Henri Ferry, décédé le 8 mai
- Romain Fournier, décédé le 12 mai
- Nadezda Pavlovic veuve Belic, décédée le 14 mai

Conseil municipal du 27 avril

Délibérations adoptées

À l'unanimité :

- Délégations du Maire de certaines affaires prévues à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales – modification ;
- Taxe d'habitation – institution d'un abattement à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides ;
- Régime indemnitaire à compter du 1^{er} mai 2009 ;
- Crédits, subventions et partenariats dédiés aux écoles ;
- Programme d'aménagement des groupes scolaires de Champ-le-Bœuf et d'espaces dédiés aux services aux familles ;
- Subventions aux associations intervenant dans les domaines social, emploi et/ou de la santé : **130 300€** ;
- Contrat urbain de cohésion sociale – Subventions 1^{ère} session 2009 : **48 970€** ;
- Subventions 2009 aux associations sportives, culturelles et de loisirs : **234 290€** ;
- Subventions aux associations intervenant dans le domaine de l'aide à la personne – le maintien des personnes à domicile et le handicap : **4 113€** ;
- Service municipal équin de Maxéville : conventions de mise à disposition de la brigade équestre ;
- Avenant au marché d'assurances passé du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2009, lot n° 4 « dommages aux biens » ;

- Marché d'assurances – lancement de la consultation ;
- Marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux ;
- Résiliation du marché de défibrillateurs Medtronic ;
- Acquisition de la parcelle AC 112 appartenant à Madame Lenfant ;
- Acquisition de la parcelle AB 288 appartenant aux conjoints Génot ;
- Échanges de la parcelle communale AP 16 avec partie de la parcelle AP 17 appartenant à Ecologgia – signature d'une convention ;
- Campagne de ravalement de façades & d'isolation acoustique.

À la majorité :

- Construction d'une salle familiale dite des fêtes – demande de subvention exceptionnelle (7 abstentions) ;
- Subvention à l'Eco Motion Team by ESSTIN : de l'automobile à l'éco-mobilité (7 contre).

La date du prochain Conseil municipal vous sera communiquée par voie de presse.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public.

Voyage annuel des seniors

C'est à Bruley au Domaine Laroppe que la Mairie invite les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 65 ans et plus le **lundi 22 juin**, pour une journée terroir sur le thème de l'Italie.

Le départ est prévu à 8h30 et le retour vers 19h30.

Si vous désirez participer au voyage, **merci de vous inscrire jusqu'au 6 juin dernier délai :**

- en Mairie, auprès de Corinne Génin, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h,
- à la Mairie annexe du Champ-le-Bœuf, auprès d'Emmanuelle Raoul, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Une participation de 15€ par personne sera demandée à l'inscription. La gratuité est accordée aux personnes bénéficiant de ressources égales ou inférieures à 7781,27€/an et par personne ou 13629,44€/an et par couple.

Fermeture du pôle emploi

Le pôle emploi de Champ-le-Bœuf sera fermé les mardi 9 et mercredi 10 juin.



Tribune libre

Subventions au conseil municipal du 27 avril dernier

Les Associations sont le terreau de la vie culturelle, sociale et sportive de notre ville. Il est donc normal en retour que la mairie les subventionne. Notre responsabilité d'élus est de veiller aussi à la bonne utilisation des finances publiques. Après les voyages du Maire à New-York et à Istanbul aux frais du contribuable pour des missions qui ne rentraient pas dans ses attributions, nous avons dénoncé une nouvelle fois lors du dernier conseil municipal un certain nombre de dérives :

✓ **30 000 €** pour « Nancy-Volley-Maxéville-Jarville ». Ce club vitrine n'a aucun licencié Maxévillois et prend un nombre très important de créneaux d'entraînement au complexe sportif Marie Marvingt au détriment des autres clubs Maxévillois.

✓ **4 000 €** à l'Eco motion Team by ESSTIN, Projet pour le Shell Eco Marathon. Nous faisons remarquer que l'on subventionne déjà cette école de Vandoeuvre dans de nombreux

autres projets, école d'ailleurs où notre maire est enseignant...

✓ **4 000 €** encore pour l'IUFM de Lorraine, subvention d'un nouvel espace « Les chemins de la pierre de Lorraine », subvention d'un projet pour lequel notre méconnaissance est totale.

À contrario, quand il s'agit de subventions pour des associations qui œuvrent dans le domaine social, et par ces temps de crise leur utilité pour les Maxévillois est incontestable, nous observons que la mairie ne répond à leurs demandes qu'après notre intervention...

Beaucoup trop d'argent est dépensé inutilement. Il est temps Monsieur le Maire de changer votre politique budgétaire au vu de la dette abyssale de notre ville (1800€ /habitant).

Enfin, nous tenons à remercier tous les Maxévillois qui sont venus très nombreux à notre fête du 1^{er} mai.

Le groupe « Maxéville, un nouvel élan » Christophe Choserot, Valérie Henriet, Olivier Pivel, Christine Cheradame, Romain Miron, Annie Delrieu, Daniel Jacob.
Blog : www.maxevilleunnouvelelan.com

Pensez à inscrire vos enfants à l'école : Inscription et admission à l'école

Les enfants nés en 2007 et 2006 doivent être inscrits en Mairie pour être admis à l'école maternelle.

Les parents des enfants de grande section de maternelle recevront directement un certificat d'inscription.

Pour les enfants non encore inscrits ou inscrits dans une autre école, les parents doivent :

- Procéder à l'inscription de leur enfant en Mairie, au service scolaire.

Les pièces à présenter :

- Justificatif de domicile (facture EDF, contrat de location, ...).
- Livret de famille.
- Un certificat de radiation pour les enfants.
- Le carnet de santé.

La période d'inscription en Mairie : jusqu'au 20 juin 2009 aux horaires habituels d'ouverture de la Mairie ou de la Mairie annexe.

- Muni du certificat d'inscription délivré par la Mairie, vous pourrez procéder à l'admission de votre enfant à l'école, auprès des directeurs.

Les dates d'admission auprès des directeurs :

- ➔ **Groupe scolaire Jules Romains :**
 - Mardi 2 juin - pour l'école maternelle.
 - Vendredi 5 juin - pour l'école élémentaire.

➔ Groupe scolaire St Exupéry :

- Lundi 8 juin - pour l'école maternelle.
- Jeudi 11 juin - pour l'école élémentaire.

➔ Ecole maternelle Moselly :

- Lundi 8 juin de 16h30 à 17h30.

Il y a un « avant » et un « après » l'école : Pour répondre aux besoins des familles, les enfants peuvent être accueillis les jours de classe dans le cadre d'un accueil périscolaire du matin ou du soir, mais également pour la restauration. À cette occasion, les enfants participent à des activités éducatives et de loisirs très variées, encadrées par des animateurs qualifiés.

Par ailleurs, tous les mercredis et pendant les vacances, des centres de loisirs sont organisés. Sans oublier, les nombreuses associations et clubs sportifs qui proposent des activités diversifiées, des accueils et des séjours.

L'inscription scolaire en Mairie sera également l'occasion de vous renseigner sur les différents services périscolaires que propose la Mairie.

Boulevard urbain Meurthe-Canal : Information sur les échéances

Le boulevard urbain dont le tracé emprunte sur Maxéville l'ancienne voie SNCF est actuellement étudié dans sa section entre la rue Lafayette et l'ouvrage d'art qui franchira le canal au nord de la commune pour se relier à la RD 570.

L'appel d'offre relatif à la réalisation de cette section permettant de désenclaver les zones d'activité

actuellement desservies uniquement par le « Pont Fixe » devrait être lancé en septembre prochain.

Le planning prévisionnel des travaux sur cette section nord est prévu jusqu'à la mi-2011 et si besoin (pour régler des difficultés techniques au niveau de la station d'épuration) jusqu'à début 2013.

Mairie de Maxéville

Concours communal 2009 des maisons et balcons fleuris

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM

PRÉNOM

ADRESSE (Précisez l'étage, la face de l'immeuble "avant ou arrière" et la localisation de la fenêtre ou du balcon par rapport à l'entrée "droite ou gauche")

Coupon (un par foyer) à retourner avant le 19 juin au Centre Technique municipal : 4, rue Fruchard 54320 Maxéville
Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter les Services techniques au 03 83 32 30 00.

La Mémoire en quête



À la recherche de toujours plus d'histoires et de souvenirs, l'atelier **Mémoire de Maxéville** fait appel à vous pour retrouver certains faits ayant trait à l'histoire de la commune.

Cette photo représente le Clos des Moines, propriété de la famille Sépulchre de Condé puis de la famille Bandelier avant son rachat par la Mairie de Maxéville dans les années 60.

Pourquoi ce nom de Clos des Moines ? Un clos est un petit vignoble fermé de murs, fossés. N'oublions pas que Maxéville est un ancien village de vigneron. La présence d'anciens clois ne serait donc pas étonnante, et d'autres toponymes maxévillois sont liés à la viticulture, comme le Haut des Vignes. Y a-t-il un lien ? Serait-ce un ancien domaine viticole qui appartenait à des moines ? Si oui, d'où venaient ces moines ? Cultivaient-ils eux-mêmes les vignes ? Qu'en faisaient-ils ? Etc. Telles sont les nombreuses questions que nous nous posons ce mois-ci. L'atelier **Mémoire de Maxéville** recherche aussi tout document (photographies notamment) et témoignages sur l'histoire du Clos des Moines en général, et sur la construction du lotissement Général Leclerc en particulier. Merci par avance pour votre coopération.

➔ Pour nous faire part de vos informations, contactez la mairie au 03 83 32 30 00 ou mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr



En juin à Maxéville

Contacts

Jusqu'au 19	↳ Inscriptions au concours communal des maisons et balcons fleuris. Coupon disponible en page 4.	Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00
Jusqu'au 27	↳ Enquête INSEE sur les ressources et conditions de vie. Monsieur Tansaoui enquêtera auprès de certains habitants et sera muni d'une carte officielle.	
Mardi 2	↳ Permanence du conciliateur de justice de 9h à 11h au CILM.	Robert Gérard 03 83 96 11 34
Du 2 au 13	↳ Exposition « Mémoire et Avenir de mon quartier » au CILM.	Esaf 54 - 03 83 97 03 16
Jeudi 4	↳ Rencontres scolaires internationales de 10h à 16h au complexe Léo Lagrange. ↳ Permanence de l'association des locataires indépendants de Champ-le-Bœuf de 17h à 18h30 au CILM. ↳ Atelier d'art floral à la MJC, Espace Edgar P. Jacobs à 18h. 25€ la séance. ↳ Permanence téléphonique de Monsieur le Maire de 18h30 à 19h30.	Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80 Gérard Ruppert 03 83 97 00 22 MJC de Maxéville 03 83 46 77 93 Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00
Vendredi 5	↳ 6^e voisinage du groupement des résidents Bellevue - Les Roches à partir de 19h30 sur les espaces verts du 1 route de Metz. Abri assuré en cas de pluie.	Georges Alexis Chapuis 03 83 35 15 24
Samedi 6	↳ Fête du vélo : rendez-vous au stade Darnys à 14h et départ à 14h30 vers le centre. Départ de la Mairie à 15h vers le village du vélo place Stanislas. 15h30 départ du circuit dans l'agglomération.	www.grand-nancy.org
Du 6 au 10	↳ Fête des Fraises et des Fanfares. Voir p1.	
Dimanche 7	↳ Élection des députés européens. ↳ Fête des voisins rue Deville de 12h à 20h. ↳ Passage du 61^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré à Maxéville. Voir p3.	
Mardi 9	↳ Marche de 10 à 12 kms de l'AGCLB. Départ 13h30 sur le parking de La Cascade. ↳ Rencontre-débat « Hommes/femmes : de quel sexe êtes-vous ? » à 18h30 au Vertigo, 29 rue de la Visitation à Nancy. Entrée libre.	Gérard Vetry 03 83 98 26 85 - 06 62 82 23 47 www.uhp-nancy.fr/cst
Jeudi 11	↳ Journée Dinantaise de l'amicale des retraités Solvay. Départ du complexe Marie Marvingt à 6h30. Visite de la ville, de la citadelle, du musée et de ses murailles, croisière vers Freyr et les plus beaux sites de la Haute Meuse. Retour vers 20h30. ↳ Conférence « Pharmacologie de sécurité : une discipline phare dans le développement des médicaments » à 17h30 salle du Conseil du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy. Entrée libre, tout public.	Gilberte Husson 03 83 20 71 74 Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53
Samedi 13	↳ Rencontre de belote et tarot au CILM. 13h30 inscriptions, 14h début des jeux. Ouvert à tous. Chaque participant reçoit un lot. ↳ Repas solidaire d'Esaf 54 à la salle des banquets du CILM.	Amicale des Haut-Marnais 03 83 97 31 18 03 83 97 03 16 esaf54@wanadoo.fr
Mercredi 17	↳ Gala de danse de la MJC au CILM, 23 rue de la Meuse à 20h. Entrée gratuite. ↳ Réunion publique avec Valérie Rosso-Debord , députée de Meurthe-et-Moselle à 20h salle du parc.	MJC Maxéville 03 83 46 77 93
Jeudi 18	↳ Permanence physique de Monsieur le Maire de 9h à 10h en mairie. ↳ Voyage des retraités du comité de jumelage à Ramstein-Miesenbach. Départs mairie 7h45, parking La Cascade 8h. ↳ Petit déjeuner solidaire gratuit sur le thème « Handicap : vers un monde pour tous » de 9h à 11h au 15 rue de la Seille. ↳ Permanence de l'association des locataires indépendants de Champ-le-Bœuf de 13h30 à 15h30 au 16 rue de la Moselotte. ↳ Permanence téléphonique de Monsieur le Maire de 18h30 à 19h30.	MonsieurleMaire@mairie-maxeville.fr - 03 83 32 30 00 Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80 Esaf 54 - 03 83 97 03 16 Gérard Ruppert 03 83 97 00 22 Mairie de Maxéville 03 83 32 30 00
Vendredi 19	↳ Grand goûter de fin de semestre du foyer de l'amitié à la salle des banquets du CILM. Gratuit, réservé aux adhérents.	Pierre Vauchelle 03 83 96 11 34
Du 19 au 21	↳ Maxéville en musique : Le Bouillon d'Olavach', concert classique du Sinfonietta Bel'Arte, concert de Simon Goldin, scène ouverte... Voir p1.	
Samedi 20	↳ Feux de la St Jean & fête du quartier Champ-le-Bœuf. Voir p3.	
Jeudi 25	↳ Goûter inter générations à Notre Dame du Bon Repos avec les enfants de la primaire André Vautrin. Ouvert à tous sur inscription.	Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80
Vendredi 26	↳ Fête de la MJC - le Réveil du Géant - 33 rue des Brasseries. Des jeux, des activités, de la musique,... pour toute la famille. Restauration sur place - à partir de 17h30.	MJC de Maxéville 03 83 46 77 93
Samedi 27	↳ Sortie piscine à Ramstein-Miesenbach. Départ mairie 8h45, La Cascade 9h. Inscription préalable indispensable.	Jean-Luc Tritz 03 83 98 26 80
Lundi 29	↳ Permanence physique de Monsieur le Maire de 9h à 10h aux Aulnes et à la Tour Panoramique (les Aulnes E8).	MonsieurleMaire@mairie-maxeville.fr - 03 83 32 30 00

La Médiathèque et la Ludothèque en juin

➔ Médiathèque

Située sur l'espace Edgar P. Jacobs (anciennement site des vins de la Craffe), la Médiathèque met à votre disposition gratuitement 5000 documents : revues, romans, documentaires, bandes dessinées, DVD pour les enfants et les adultes ainsi qu'un accès à Internet. Pour emprunter, il suffit de vous munir de votre carte « TOUT MAX » ou d'en faire la demande en mairie ou à la médiathèque.

En plus du fonds documentaire, la médiathèque vous propose régulièrement des animations. Les Tout-petits accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle sont invités à assister à « **Bébé Bouquine** », une heure de conte et un moment de découverte du livre. Pour les plus grands, dès 5 ans : « **À livre ouvert** » vous donne rendez-vous 3 fois par mois sur 3 sites différents : la médiathèque de l'espace Edgar P. Jacobs, la médiathèque du CILM et l'aire Manitas de Plata. Les rencontres « **Amis mots** » sont l'occasion pour les petits comme les grands de découvrir un auteur.

Le catalogue de la Médiathèque est désormais accessible en ligne à cette adresse <http://maxeville.bibli.fr> ! Il vous permet d'identifier et de connaître la disponibilité des documents que vous désirez consulter ou emprunter. La bibliothèque en ligne vous permet de télécharger depuis votre domicile des livres et des livres audio numériques. Elle est accessible à l'adresse : <http://www.numilog.com/bibliotheque/mairie-maxeville/>

Pour utiliser Internet, trouver un livre ou un DVD, lire une revue, disposer d'un espace de travail... Si vous ne faites pas partie des 200 adhérents, venez découvrir la médiathèque, elle est ouverte à tous et son accès est libre et gratuit !

■ Horaires d'ouverture :

- le mardi de 9h à 12h,
- le mercredi de 14h à 18h,
- le vendredi de 9h à 12h30,
- le samedi de 9h30 à 12h30.

■ Bébé bouquine

- Vendredi 5 à 10h JB Thiéry à l'Espace Edgar P. Jacobs ;
- Vendredi 12 à 10h à l'Espace Edgar P. Jacobs ;
- Mardi 16 à 10h au CILM ;
- Vendredi 26 à 10h à l'Espace Edgar P. Jacobs.

■ À livre ouvert

- Mercredi 3 à 16h à l'Espace Edgar P. Jacobs ;
- Mercredi 10 à 15h à l'aire Manitas de Plata ;
- Mercredi 24 à 15h et 16h au CILM.

➔ Ludothèque

■ **Soirée jeu** le vendredi 5 de 20h30 à 1h30 avenue Patton.

■ Bébé joue

- Mardi 2 de 9h à 11h salle n°1 du CILM ;
- Vendredi 19 à 9h la ludothèque avenue Patton.

M@x'net vous propose du lundi 1^{er} au mardi 30 juin

Lundis 1, 8, 15, 22 et 29	9h-11h	Maison des Œuvres	Recherche d'emploi, CV, lettre de motivation	Jeudis 4, 11, 18 et 25	9h-12h	Maison des Œuvres	Les forums de discussion (thématiques, fonctionnement, etc.)
	17h-19h	Maison des Œuvres	Premiers pas sur Internet (historique de navigation, favoris, etc.)		10h-12h	Tour panoramique	Création d'un blog, insérer des musiques, des photos, des vidéos
Mardis 2, 9, 16, 23 et 30	9h-12h	Maison des Œuvres	Découverte des outils de communication sur Internet (forum, salon de discussion, téléphonie par Internet, webcam, ...)	Vendredis 5, 12, 19 et 26	17h-19h	Jules Romains	Maxéville Virtuelle (réalisation d'une visite virtuelle de la commune)
	14h15-16h15	Tour panoramique	Les forums de discussion (thématiques, fonctionnement, etc.)		9h-11h	Tour panoramique	Recherche d'emploi, CV, lettre de motivation.
	17h-19h	Jules Romains	Découverte de Photofiltre (retouche d'image) et Publisher		14h-16h	Maison des Œuvres	Création d'un blog, insérer des musiques, des photos, des vidéos
Mercredis 3, 10, 17 et 24	9h-12h	Maison des Œuvres	Initiation à l'informatique - pour débutant	Samedis 6, 13 et 20	14h15-16h15	Tour panoramique	Découverte des outils de communication sur Internet (forum, salon de discussion, téléphonie par Internet, webcam, ...)
	9h-11h	Jules Romains	Recherche d'emploi, CV, lettre de motivation		10h-12h	Tour panoramique	Club M@x'net jeunes : jeux en réseau
	17h-19h	Jules Romains	Premiers pas sur Internet (historique de navigation, favoris, etc.)		14h-17h	Tour panoramique	Club M@x'net jeunes : jeux en réseau

Informations : Mairie de Maxéville au 03 83 32 30 00, www.mairie-maxeville.fr - www.mjc-maxeville.fr



Retour en images

Sympathique goûter lors de la distribution des colis de Pâques



La distribution des colis de Pâques en faveur des personnes handicapées de moins de 69 ans a eu lieu le 9 avril dernier au CILM et salle du parc. À cette occasion, Monsieur Gérard Laurent, adjoint aux Services à la personne, a remis à plus de 80 bénéficiaires des douceurs pour les fêtes de Pâques.

Rencontre conviviale autour de l'histoire de Maxéville



De nombreux Maxévillois ont répondu « présent » à l'invitation du groupe Mémoire de Maxéville le 24 avril pour partager un goûter convivial et leurs connaissances sur les industries de la fin du XIX^e siècle à Maxéville.

Initiation à la photographie

En mars et mai, les élèves des écoles maternelles Jules Romains et André Vautrin et des écoles élémentaires Jules Romains et Saint Exupéry ont reçu la visite de Nicolette Humbert, auteur et photographe qui a notamment publié « À la ferme » et « A la ferme de tout près ». Elle les a initiés à la photographie dans le cadre d'un projet initié par la Médiathèque.



Les parents ont ensuite pu apprécier les performances des enfants et les travaux de Nicolette à l'Espace Edgar P. Jacobs pour la maternelle Vautrin et dans le hall de l'école Jules Romains pour les autres classes.

Une fête du travail ensoleillée



Le 1^{er} mai, le parc de la Mairie accueillait les animations proposées par l'association Maxéville un nouvel élan : repas campagnard, stands de jeux, clown, promenade en calèche et démonstrations de danse ont émaillés la journée.

Visite du Directeur Général de l'ANRU à Maxéville Champ-le-Bœuf

Jeudi 7 mai, dans le cadre de la journée de visite de Pierre Sallenave, Directeur de l'ANRU des chantiers de rénovation urbaine de l'agglomération nancéienne, un temps d'échanges lui a été proposé sur son parcours sur le quartier de Champ-le-Bœuf à Maxéville.

En particulier, il a tenu à voir les groupes scolaires Jules Romains et Saint-Exupéry pour la rénovation desquels l'ANRU est le principal financeur, à comprendre dans quelle optique la Ville de Maxéville entreprend ce projet conjointement avec l'Inspection d'académie, les enseignants et les parents d'élèves.

Elus, Inspecteur d'Académie et représentants des 4 établissements scolaires concernés ont pu montrer la place que l'école doit occuper au cœur du quartier, en harmonie avec la vie associative, dans un projet moderne au service des besoins pédagogiques pour la réussite de chacun des élèves.



Aujourd'hui, les conclusions de l'étude de programmation réalisée en concertation avec la communauté éducative soulignent la nécessité d'engager rapidement :

- La rénovation des groupes scolaires adaptée à l'évolution du fonctionnement pédagogique (incluant l'accessibilité, l'isolation thermique, l'étanchéité).
- L'aménagement d'espaces dédiés aux services aux familles au cœur de quartier en fonction des opportunités de locaux, dans un souci de cohérence, de mutualisation et de lisibilité.



Et si mon futur métier pouvait rimer avec passionné ?

La majorité des métiers paraît abstraite aux jeunes. Ces derniers éprouvent des difficultés croissantes à élaborer leur projet professionnel qui constitue un puissant facteur de motivation et de réussite scolaire. Leur famille et leurs professeurs sont leurs interlocuteurs privilégiés, mais ils ne disposent pas de toute l'information qui permettrait d'apporter une aide efficace aux élèves. C'est pourquoi la Mairie, en collaboration avec des professionnels et les collèges Jean Lamour et Alfred Mézières, a proposé de promouvoir un plus grand accès sur les secteurs porteurs d'emplois via la mise en place d'un forum scientifique et technique.

Pour tenter d'éclairer les élèves de 4^{ème}, près d'une vingtaine d'intervenants professionnels, chercheurs et enseignants les ont rencontrés le 14 mai dernier.



Par petits groupes, au sein du collège Jean Lamour, les élèves ont ainsi pu découvrir quelques métiers au choix allant des métiers d'ingénieurs (avec l'ESSTIN ou l'école des Mines), au métier de la communication, d'architecte ou paramédicaux...

Devant la réussite de l'opération et l'enthousiasme des élèves, nous remercions vivement tous les participants.

Pour poursuivre la démarche, les élèves visiteront une entreprise en juin (Grafik à Maxéville, BBraun à Ludres ou l'ébénisterie Welser à Mazerulles) puis aborderont en classe avec leurs professeurs principaux les différents métiers observés.

Pour que la violence n'entre pas dans la normalité...

Pour faire suite à la représentation théâtrale interactive du 24 février dernier sur le thème de la violence et dans le cadre d'un projet dédié à la santé des adolescents, les classes de 6^{èmes} du collège Jean Lamour ont choisi d'approfondir cette même question.

Ainsi, les élèves ont pu rencontrer et débattre avec des professionnels en la matière, les 11 et 18 mai au sein de leur établissement.

Pour ce faire, la Mairie de Maxéville proposait trois ateliers, abordant la violence sous différents aspects avec une psychologue, une assistante sociale et la Brigade de Prévention pour la Délinquance Juvenile (BPDJ).

Par le biais de débats menés par les élèves, les échanges se sont construits autour de notions telles le vol, la menace, l'agression, les jeux violents, le respect, la loi... Les intervenants ont également pu rebondir sur le rôle des adultes face à des situations conflictuelles, mais aussi sur la recherche de solutions alternatives, avec les élèves, pour éviter le « dérapage ».

Au-delà des informations et des discussions, cette rencontre a permis aux élèves de mieux saisir l'impact de certains agissements en tant que victime mais aussi en tant qu'agresseur.

Les élèves de 6^{èmes} sont arrivés à la conclusion que le « violent » est finalement un faible car il ne sait pas s'exprimer autrement.



Mme Laugier (Assistante sociale)



Mme Papelier (psychologue)



Mrs Mechin et Chatelain (BPDJ)